المركز الجهوي للاستثمار سوس ماسة
Centre Régional d'Investissement Souss Massa

ODE
OBSERVATOIRE DE L'ENTREPRENARIAT

BMCE CAPITAL
INVESTMENTS

# APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

## NUMERO N° 0010413/2024

# Sommaire


**I. Présentations** **3**

I.1. BMCE Capital Investments 3

I.2. Observatoire de l'Entreprenariat 3

I.3. CRI Souss Massa 4

**II. Fonds Capital Croissance** **4**

**III. Appel à Manifestation d'Intérêt** **5**

III.1. Objet 5

III.2. Cible 5

III.3. Modalités de sélection 6

III.4. Offre de valeur 6

**IV. Modalités de participation** **7**

**V.Informations complémentaires** **8**

**Annexes** **9**

## Disclaimer

Les informations contenues dans le présent dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ou fournies de quelque autre manière par Le Centre Régional d'Investissement (le CRI) de la Région Souss Massa, Bank of Africa (BOA), l'Observatoire de l'Entreprenariat (ODE) et BMCE Capital Investments (BKI) sont fournies aux soumissionnaires à la seule fin de leur permettre de présenter leurs candidatures dans le cadre de la procédure du présent AMI. Les informations fournies aux soumissionnaires sont communiquées à titre indicatif et ne peuvent engager les initiateurs de cet AMI. Bank of Africa, BKI, l'ODE et le CRI se réservent le droit de (i) modifier à tout moment tout élément du dossier d'AMI (ii) suspendre, annuler ou mettre un terme anticipé à la procédure d'AMI et ce sans que leur responsabilité à l'égard des soumissionnaires ne soit engagée d'une quelconque manière et/ou sans être dans l'obligation, à l'égard d'un ou plusieurs soumissionnaires, de justifier une telle décision.

## I. Présentations

### I.1. BMCE Capital Investments

BMCE Capital Investments est une société de gestion de fonds d'investissement réglementée (Organismes de Placement Collectif en Capital), créée en 2021, et ayant obtenu son agrément par arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration sous le numéro 1111.21 en mai 2021.

BMCE Capital Investments est filiale du groupe BMCE Capital, le pôle banque d'affaires du groupe Bank Of Africa, acteur de référence du secteur financier marocain et africain, œuvrant au service de près de 6,6 millions clients au Maroc et à l'international.

À travers la création de BMCE Capital Investments, le groupe se mobilise pour intégrer les lignes stratégiques du développement du Royaume, telles que tracées par la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI appelant les acteurs financiers à s'impliquer davantage dans la dynamique de développement que connaît le Royaume, à travers le financement de l'investissement, l'appui aux activités productives, pourvoyeuses d'emplois et génératrices de revenus.

A cet effet, BMCE Capital Investments apporte une nouvelle solution financière sur mesure, destinée aux entreprises marocaines non cotées, à travers le lancement de son fonds d'investissement "Capital croissance".

### I.2. Observatoire de l'Entreprenariat

Fondé en 2008, l'Observatoire De l'Entreprenariat – ODE – de Bank of Africa alimente une production de connaissance continue à travers notamment :

- Un contenu scientifique par le Centre d'Intelligence Economique de la Banque (veille stratégique, études sectorielles, note de conjoncture macro-économiques, fiches pays…) ;
- Un accompagnement via à un écosystème de formation (programmes de renforcement des capacités entrepreneuriales, modules de formation sur mesure pour les entreprises…) ;
- Des activités de mentorat en partenariat avec des acteurs de l'écosystème.

L'ODE fédère ainsi un ensemble d'acteurs de l'écosystème entrepreneurial et économique marocain (universités, associations professionnelles, entreprises, institutionnels, institutions financières…) afin d'accompagner les TPME, promouvoir l'entreprenariat et l'inclusion financière des jeunes, organiser des conférences régionales dédiées aux entreprises, et développer des programmes d'open innovation.

L'ODE met son expertise au profit de ses partenaires, des entrepreneurs, des jeunes, des porteurs de projet, des institutionnels…

### I.3. CRI Souss Massa

Le Centre Régional d'Investissement (CRI) Souss-Massa est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière en vertu de la loi 47-18. Le CRI Souss-Massa est soumis à la tutelle de l'Etat, laquelle a pour objet d'assurer le respect, par les organes compétents du Centre, notamment le conseil d'administration et le comité d'audit, des dispositions de la loi n°47-18 et les textes législatifs et réglementaires relatifs aux établissements publics.

Il est également soumis au contrôle financier de l'Etat, par le commissaire du gouvernement, applicable aux établissements publics en vertu de la loi 69-00 et du chapitre V de la loi 47-18.

**Missions du CRI**

Le CRI est un établissement public doté de la personnalité morale. Il a pour vocation la facilitation, l'accompagnement et le développement de l'investissement dans la Région.

Le CRI Souss-Massa est chargé de contribuer à la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de développement, d'incitation, de promotion et d'attraction des investissements à l'échelon régional et d'accompagnement global des entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises et les très petites entreprises.

## II. Fonds Capital Croissance

Le fonds "Capital Croissance" est une Société de Placement Collectif en Capital agréé par l'Autorité Marocaine des Marchés de Capitaux, en date du 9 juin 2023 sous le numéro AG/SPCC/002/2023.

Le fonds a été créé pour accompagner le développement de l'économie réelle marocaine, orientée vers une dynamique de croissance, tirée notamment par une politique économique volontariste et axée sur la libéralisation et l'ouverture de l'économie nationale, dont l'enjeu actuel est de renforcer, et durabiliser cette tendance, et ce, à travers (i) une transformation structurelle du tissu productif marocain, (ii) le renforcement du capital humain, (iii) l'inclusion sociale de tous les marocains, et (iv) le développement d'un modèle d'intégration régionale et de dynamique locale, basé sur les ressources financières, humaines et naturelles propres des régions, soient, les 4 principaux axes de transformation, visés par le Nouveau Modèle de Développement du pays.

Ainsi, Capital Croissance a pour objectif d'identifier et d'accompagner des entrepreneurs de talent capables de devenir de véritables champions nationaux, en soutenant l'accélération de leur développement et en renforçant leur solidité financière, afin de leur permettre de franchir de nouveaux caps de croissance et de créer de la valeur et des emplois à horizon moyen/long terme.

Pour contribuer à l'atteinte des objectifs cités, "Capital Croissance" est doté d'une enveloppe cible de 500 MMAD, destinée au financement des entreprises marocaines, opérationnelles, et disposant d'un projet d'investissement contribuant, à (i) la promotion des exportations nationales, (ii) la substitution des importations, et/ou (iii) le rayonnement du Maroc à l'international, et visant à engendrer une influence positive sur au moins un sujet social ou environnemental.

En effet, Capital Croissance s'intéressera particulièrement aux entreprises menant, ou ayant pour ambition de mener, une politique en faveur des questions environnementales, sociales ou de gouvernance d'entreprise (ESG), privilégiant particulièrement les entreprises ayant des projets de (i) la création d'emploi durable et de qualité, (ii) l'inclusion sociale, ou (iii) la décarbonation de leurs processus de production.

Il convient de préciser que l'enveloppe d'investissement cible devrait être consacrée à l'accompagnement du développement d'une dizaine d'entreprises.

Le Fonds interviendra via un investissement en fonds propres, quasi-fonds propres, et/ou via un mix des deux instruments, avec un ticket minimum de 20 MMAD, pouvant atteindre jusqu'à 75 MMAD[1], selon les besoins d'investissement visés par les entreprises.

Le fonds se positionne exclusivement en tant qu'investisseur minoritaire, aux côtés d'entrepreneurs et d'actionnaires majoritaires.

## III. Appel à Manifestation d'Intérêt

### III.1. Objet

Le présent AMI a pour objet d'identifier une ou plusieurs entreprises domiciliées au niveau de la Région Souss Massa, et qui seraient éligibles pour une éventuelle prise de participation en capital via le fonds Capital Croissance.

Il s'inscrit dans le cadre de l'Initiative Territorial 3E « Equity, Emploi, Environnement » lancée par BKI afin de participer à promouvoir la transition vers un modèle économique durable en valorisant et en finançant des projets d'investissement et entrepreneuriaux portés par des entreprises à fort potentiel de croissance.

### III.2. Cible

En matière de taille des entreprises visées, le fonds adresse les sociétés générant un chiffre d'affaires situé entre 30 MMAD et 300 MMAD, sans limitation en matière de secteurs d'activités, à l'exclusion de quelques secteurs, tel que la promotion immobilière, le tourisme, l'agriculture, le négoce de matières premières et la pêche hauturière. Une liste exhaustive des secteurs hors champ d'investissement est annexée (voir annexe n°1).

Les entreprises intéressées par le présent AMI doivent remplir les conditions citées ci-dessous :

- Réaliser au moins 30 MMAD de chiffre d'affaires au moins 1 fois sur les 3 dernières années ;
- Réaliser un résultat d'exploitation positif au moins 1 fois sur les 3 dernières années ;
- Exercer dans un secteur autorisé (voir annexe n° 1) ;

[1] *Sur la base d'une hypothèse de taille cible du fonds Capital Croissance de 500 MMAD, il est à noter également que la taille actuelle du fonds s'élève à 285 MMAD et donne lieu à un ticket maximal de 42 MMAD.*

- Présenter un projet d'investissement ambitieux dont le budget dépasse les 20 MMAD, et permettant de contribuer à :

  i. La création d'emplois, ou l'inclusion sociale, ou la décarbonation ; Et,

  ii. Contribuant à la substitution aux importations ou l'augmentation des exportations.

- Ne pas être en situation de redressement judiciaire, de conciliation, ou en défaut de paiement.

**III.3. Modalités de sélection**

Les dossiers des sociétés ayant soumissionné au présent AMI seront évalués par un premier comité composé des représentants de :

- CRI Souss Massa
- Bank Of Africa
- Observatoire de l'Entreprenariat
- BMCE Capital Investments

A l'issue de ce comité d'évaluation, les sociétés présélectionnées seront notifiées et entreront en discussion avec les commanditaires de cet AMI afin d'évaluer le potentiel et l'opportunité d'investissement et pourront bénéficier en parallèle d'un accompagnement de l'ODE.

Les sociétés présélectionnées feront ensuite l'objet d'une seconde évaluation en vue d'une éventuelle prise de participation en capital par le SPCC Capital Croissance.

La sélection du comité d'évaluation et du second comité restent à l'entière discrétion des commanditaires de l'AMI, indépendamment de la correspondance du soumissionnaire aux critères de sélection précités à l'article III.2.

**III.4. Offre de valeur**

III.4.1. A l'issue du premier comité d'évaluation, les sociétés présélectionnées pourront bénéficier d'un programme de formation spécifique, de services de conseil stratégique, de mentorat professionnel et d'accès à un réseau d'experts afin de les préparer à saisir d'éventuelles opportunités d'investissement et maximiser leur potentiel de croissance.

Le programme de formation comprendra des modules sur des thématiques stratégiques – gestion financière, planification stratégique, ingénierie financière, marketing, accès aux marchés… – et permettra également aux bénéficiaires d'entamer une réflexion sur des problématiques spécifiques et des défis rencontrés au cours de l'exercice de leur activité. Les modalités pratiques du programme de formation seront communiquées ultérieurement aux entreprises présélectionnées.

**III.4.2.** Les sociétés sélectionnées pour bénéficier d'une prise de participation par le SPCC Capital Croissance disposeront d'un accompagnement sur-mesure en fonction de leurs besoins sur la durée de détention, favorisée par une relation de proximité avec l'équipe de gestion de BKI, et reposant sur le réseau étendu du groupe Bank Of Africa et son expertise.

Dans ce cadre, le fonds se fixe 5 principaux axes d'accompagnement, et ce à travers :

1. Le lancement d'un chantier d'optimisation financière, via l'élaboration et le déploiement d'une politique financière en adéquation avec l'ambition de l'entreprise ;

2. L'accompagnement dans la définition de la stratégie opérationnelle, à travers une analyse complète des choix stratégiques disponibles, et l'étude de leurs faisabilités ;

3. L'intégration de la gestion des risques ESG, visant l'identification, l'anticipation, et la quantification de l'impact des risques environnementaux et sociaux ;

4. L'assistance dans le cadre d'un processus de croissance externe, à travers la mise à disposition de l'expertise de l'équipe dans les opérations de fusion-acquisitions des sociétés ;

5. L'accompagnement de la société dans son projet d'internationalisation, et ce, de la réflexion globale et l'identification des pays cibles, jusqu'à la concrétisation du projet.

## IV. Modalités de participation

Les entreprises intéressées par le présent AMI sont invitées à fournir les documents et informations qui suivent :

1. Demande de participation (Annexe 2) ;

2. Une présentation des activités de la société ;

3. L'organigramme fonctionnel de la société ;

4. Le modèle des informations d'ordre général sur la société complété (annexe n° 3) ;

5. Le modèle relatif aux informations financières sur la société complété (annexe n° 4) ;

6. Une présentation du projet d'investissement *(si disponible) ;*

7. Un Business plan *(si disponible).*

Les demandes de participation (Annexe 3) ainsi que les éléments constitutifs du dossier de candidature précisés à l'article IV doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante : bki.amipme@bmcek.co.ma

L'envoi électronique doit intervenir au plus tard le 12 Juin 2024 à 16 heures (heure de Maroc).

Le dossier de présélection doit être élaboré en langue française.

## V. Informations complémentaires

Tout soumissionnaire peut demander par courrier ou par voie électronique de lui fournir des éclaircissements ou renseignements concernant le présent Appel à Manifestation d'Intérêt, ou les documents y afférents, exclusivement, aux coordonnées suivantes :

- **Adresse :** BMCE Capital Investments, 63, Bd Moulay Youssef – Casablanca
- **Téléphone :** +212 5 22 42 77 52
- **E-mail :** bki.amipme@bmcek.co.ma

## Annexe n° 1 : Liste des secteurs hors champ d'investissement

Les secteurs et activités hors champ d'investissement se présentent comme suit :

- Promotion immobilière ;
- Matières premières ;
- Tourisme ;
- Agriculture ;
- Pêche hauturière ;
- Production ou activités considérées comme illégales par les lois du pays d'accueil, ou en vertu de règlements ou de conventions et d'accords internationaux, ou assujettis à des mesures d'élimination ou d'interdiction internationales ;
- Production ou activités faisant intervenir des formes d'utilisation du travail forcé et/ou du travail des enfants ;
- Production ou commerce d'armes et de munitions ;
- Production ou commerce de tabac ;
- Production ou commerce de boissons alcoolisées comme activité principale ;
- Production ou commerce de tout produit ou activité jugée illégale en vertu des lois ;
- Entreprises de jeux, casinos et activités équivalentes ;
- Production, distribution ou commerce de substances appauvrissant la couche d'ozone et d'autres produits chimiques dangereux comme les pesticides et les herbicides ;
- Production, commerce ou usage de matières radioactives et/ou de fibres d'amiante ;
- Investissements ayant pour effet de limiter les droits et libertés individuels des personnes ou de violer les droits de l'homme au sens de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

## Annexe n° 2 : Demande de participation

Je soussigné (Nom/Prénom) représentant légal de la société……

Demande à participer à l'AMI lancé conjointement par le CRI Souss Massa, Bank Of Africa et BMCE Capital Investments au niveau de la région Souss Massa.

Déclare sur l'honneur :

- Que les informations communiquées dans le dossier de soumission sont exactes
- Que la société n'est pas en liquidation judiciaire ni en redressement judiciaire

Fait à …….. Le……..

Signature et cachet

المركز الجهوي للاستثمار سوس ماسة
Centre Régional d'Investissement Souss Massa

ODE
OBSERVATOIRE DE L'ENTREPRENARIAT

BMCE CAPITAL INVESTMENTS

# Annexe n° 3 : Informations d'ordre générale sur la société

| 1. Informations générales | |
|---|---|
| **Nom de la société :** | |
| **Forme juridique :** | |
| **Date de création :** | |
| **Numéro de RC :** | |
| **Capital social :** | |
| **Ville :** | |
| **Secteur :** | |
| **Activité :** | |
| **Dirigeant :** | |
| **Nombre d'employés :** | |
| **Société filiale d'un groupe** *(Répondre avec Oui, ou Non) :* | |
| **Site web** *(si disponible) :* | |

| 2. Informations sur le projet | |
|---|---|
| **Description du projet d'investissement :** | |
| **Ambition du projet :** | |
| **Budget d'investissement** *(minimum 20 MMAD)* | |

| 3. Impacts attendus du projet *(Répondre avec Oui, ou Non)* | |
|---|---|
| **Inclusion régionale :**<br>*(Projet réalisé au niveau des provinces et préfectures cités au niveau de l'annexe n°2)* | |
| **Inclusion genre :**<br>*(Projet permettant de créer de l'emploi pour les femmes)* | |
| **Création d'emploi :**<br>*(Projet permettant de créer de l'emploi stable)* | |
| **Décarbonation :**<br>*(Projet visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre)* | |
| **Substitution aux importations :**<br>*(Projet permettant la fabrication au niveau local d'un produit et/ou service importés)* | |
| **Promotion des exportations :**<br>*(Projet permettant la fabrication ou la réalisation d'un produit et/ou d'un service exportable)* | |

## Annexe n° 4 : Informations financières sur la société

| Chiffres entiers en dirhams | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|---|---|---|
| Chiffres d'affaires : | | | |
| Résultat d'exploitation : | | | |
| Résultat net : | | | |
| Fonds propres : | | | |
| Total des dettes financières : | | | |
| Actif immobilisé : | | | |
| Besoin en fonds de roulement : | | | |
| Trésorerie (fin de période) : | | | |